

**FORMATION RECYCLAGE DE BASE CONDUCTEURS TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES**

Durée : 14h00 soit 2 jours

Horaires : A définir

Public et prérequis : Conducteur titulaire d'un certificat ADR de formation de base en cours de validité (au jour de l'examen), maîtrisant la langue française

*Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le centre afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.*

Modalités de la formation et méthodes pédagogiques : Présentiel, alternance de séances de face à face, exercices pratiques

Effectif : 1 personne minimum -10 participants maximum

Documents à présenter impérativement le 1er jour de la formation : Le permis de conduire en cours de validité, La carte adr en cours de validité, la pièce d'identité

Documents administratifs remis : Attestation de formation

Validation de la formation : Certificat de formation adr conforme au §8.2.2.8 de l'ADR si réussite à l'examen de fin de formation (valable 5 ans)

Programme de formation :

- Identifier les objectifs et étapes de la formation
- Appréhender le contexte réglementaire de la formation
- Prévenir les dangers associés aux produits chimiques et aux gaz
- Identifier les documents obligatoires
- Appréhender les exemptions relatives aux transports
- Identifier les différents types d'emballage
- Identifier les règles de signalisation et de placardage des véhicules
- Appréhender les règles de chargement, calage, arrimage des matières conditionnées
- Identifier les équipements du véhicule, les équipements de protection & prévention en fonction des marchandises dangereuses transportées
- Optimiser la sécurité durant le transport
- Appréhender les risques liés au feu (**Manipulation obligatoire des moyens d'extinction sous peine de non présentation à l'examen**)
- Assurer sa sécurité, celle des tiers et de l'environnement en situation d'incident, accident
- Identifier les obligations des différents intervenants
- Mise en application des acquis
- Examiner et traiter les questions diverses
- Contrôle des connaissances



**EN CAS D'ECHEC DU STAGIAIRE (MOINS DE 70% DE RESULTAT A L'EVALUATION FINALE), LE STAGIAIRE DEVRA REFAIRE LA TOTALITE DE LA FORMATION**